

New-C-Land

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 29.06.2020

[Nouveauté] Une cartographie qui crée des liens entre utilisateurs de biomasse et propriétaires de sites délaissés

Favorisons l'essor de l'économie biobasée en France et en Belgique !



L'équipe du projet transfrontalier New-C-Land a créé une cartographie en ligne qui recense les sites délaissés et les utilisateurs finaux de biomasse. Cette base de données, désormais publique, a un double objectif : apporter des réponses aux utilisateurs qui souhaitent s'approvisionner en cultures végétales et permettre aux gestionnaires de sites délaissés d'en retirer des bénéfices en les valorisant.

De la biomasse sur un site délaissé, ça veut dire quoi ?

Dans le cadre de ce projet, la « **biomasse** » désigne les cultures végétales (saule, aulne, peuplier, miscanthus, chanvre...) pouvant être utilisées en énergie ou matériaux.

La biomasse peut être utilisée dans de multiples secteurs qui participent à l'essor de l'économie biobasée en France et en Belgique :

- **Bioénergies** : méthanisation, biocarburants, bois-énergie.
- **Éco-construction** : isolants, matériaux de construction.
- **Gestion des espaces verts, espaces horticoles et maraîchers.**
- **Bioraffinerie** : extraction de molécules d'intérêt pour la fabrication de produits (pharmacologie, cosmétique...).
- **Textile** : chanvre, lin, etc.

Un site « **délaissé** » est un site qui ne peut accueillir de projet immobilier ou de culture alimentaire, mais qui peut être valorisé grâce à une production de biomasse végétale. Une fois le site valorisé, sa marginalité devient une opportunité économique et environnementale pour son gestionnaire.

Retrouvez toutes les infos utiles à ce sujet dans la [brochure explicative](#).

New-C-Land

La cartographie New-C-Land

Son objectif est de **faire rencontrer** les besoins des uns et des autres et de **favoriser le développement** de filières biomasses locales (biométhanisation, éco-construction, gestion des espaces verts, etc.).

Cette interface intuitive et bilingue est alimentée grâce à des données publiques non confidentielles, l'apport des utilisateurs qui souhaitent s'approvisionner en biomasse végétale et l'apport des gestionnaires de sites délaissés qui souhaitent les valoriser.

Appel aux gestionnaires de sites, communes belges et françaises¹

Afin d'alimenter cette cartographie en continu (qui permettra de multiplier les projets de plantation), **l'équipe New-C-Land lance un appel aux villes et communes, propriétaires privés ou gestionnaires de sites.** Cet appel vise à les inciter à faire connaître leurs terrains délaissés et à les ajouter à la [cartographie](#).

Faire avancer les Plans d'action des villes et communes en faveur du climat

Avec **l'essor de l'économie biobasée**, la demande en matières premières végétales est en pleine croissance. Il est donc crucial aujourd'hui de considérer les espaces pouvant accueillir des cultures afin de **subvenir aux besoins futurs** et afin de **soutenir les filières de valorisation de la biomasse présentes en zone transfrontalière.**

Pour les entités publiques, par exemple, valoriser leurs sites marginaux à haut potentiel de biomasse, pour y produire durablement de la biomasse représente une initiative positive en faveur d'une réduction de leurs consommations énergétiques et de leurs émissions de CO₂.

Une fois référencés, les sites pourront accueillir des plantations qui seront, ensuite, valorisées et utilisées intelligemment par des acteurs et entreprises du territoire.

Les sites concernés sont **les sites abandonnés** pour des raisons socio-économiques (friches, sites excentrés, sites oubliés...), **les sites à faible productivité**, **les sites contaminés** qui ne peuvent accueillir de cultures alimentaires ou **les sites marginaux temporaires** (en attente de reconversion – à la recherche de projets).



Site abandonné



Site difficile d'accès



Zone à faible productivité



Zone inondable



Site contaminé



Site proche d'infrastructures sensibles



Site marginal temporaire



Zone antiérosive



Bords d'autoroute



Bords de cours d'eau



Bords de chemin de fer

¹ Régions concernées : Hauts-de-France et Grand Est en France ; Wallonie, Flandre occidentale et orientale en Belgique.

New-C-Land

A qui s'adresse cette cartographie ?

Les gestionnaires rassemblent les communes, agriculteurs, industriels, particuliers à la recherche d'outils pour valoriser leurs sites de manière durable, administrations et cabinets ministériels s'occupant de la gestion des sites délaissés et/ou réglementant la valorisation de la biomasse, les bureaux d'études, les organismes de recherche et d'éducation dans le domaine de gestion des sols, de la protection de l'environnement, de l'aménagement du territoire et du paysage.

Le pôle utilisateur, quant à lui, réunit les exploitants et prestataires de service dans le secteur biobasé. Il englobe également les utilisateurs finaux comme les entreprises qui utilisent de la biomasse dans la conception de produits, matières ou énergies, et les centres de recherche et universités actives dans ce secteur.

Plus d'infos ?

- [L'outil cartographique](#) et la [brochure explicative](#)
- Le site internet du projet et ses outils : www.newcland.eu
- Contact général : info@newcland.eu
- Complémentarité des [partenaires du projet](#)

Contacts

Presse francophone

Dr Aricia Evlard – ValBiom asbl

Cheffe de projet Production de biomasse

a.evlard@valbiom.be

00 32 489 17 15 60

Presse néerlandophone

Evi Michels - UGent

Coordinatrice du projet New-C-Land

evi.michels@ugent.be

00 32 478 94 30 88